

ANNONCES DE MARS - AVRIL 2021

Samedi 13 mars 9 h45 et 11 h catéchisme
16 h 30 messe
pour Frédéric BAPTISTE (2^{ème} anniversaire) – Yvonne RICHELET - Lucette LECOURT

DIMANCHE 14 MARS 4^{ème} DIMANCHE DE CAREME

10h messe à Bult
Marie-Odile MAIRE, Jacqueline THOMAS (40^{ème}), son mari André, et déf. fam. LECONTE – THOMAS

Lundi 15 mars 16 h *adoration à la chapelle de la Familiale*
Mardi 16 mars 14 h 30 *préparation messe des familles du 20/03*
17 h messe pour une défunte & sa famille (14^{ème} anniversaire)
Mercredi 17 mars 14 h 30 *répétition chorales*
17 h messe pour la famille MARIN
Jeudi 18 mars 8 h messe
Vendredi 19 mars 17 h messe
Samedi 20 mars 9 h 45 *catéchisme CM 2* et 11 h *catéchisme + CE 1*
16 h 30 messe des familles & bénédiction de la statue de saint Antoine
pour Andrée BALLAND – Pierre & Nelly NICOLAS

DIMANCHE 21 MARS 5^{ème} DIMANCHE DE CAREME

10h messe à Roville – 10 h 30 messe à Jeanménil pas de messe sur la paroisse

Lundi 22 mars **16 h** **célébration pénitentielle**
Mardi 23 mars 17 h messe
Mercredi 24 mars 9 h 45 *catéchisme CM 2*
11 h *catéchisme CE 2*
17 h messe
Jeudi 25 mars 8 h messe pour un défunt & sa famille (40^{ème} anniversaire)
Vendredi 26 mars 17 h messe
Samedi 27 mars **9 h 30** **célébration pénitentielle (adultes et 6^{ème})**
9 h 45 *catéchisme CM 2* et 11 h *catéchisme*
16 h **bénédiction des rameaux et messe de la Passion**
messe pour la famille SEVERIN – ANXIONNAT – Jean-Claude LAURENT

DIMANCHE 28 MARS DIMANCHE DES RAMEAUX ET DE LA PASSION DU SEIGNEUR

10 h **bénédiction des rameaux à Destord**
pour Sandrine THIEBAUT & les défunts de la famille – Didier HUGUENIN

Lundi 29 mars 16 h *adoration à la chapelle de la Familiale*
Mardi 30 mars 16 h **messe chrismale à la cathédrale de Saint-Dié**
Mercredi 31 mars 9 h 45 *catéchisme CM 2*
11 h *catéchisme CE 2*
14 h 30 *répétition chorale*
17 h messe

JEUDI 1^{er} AVRIL JEUDI SAINT

10 h – 12 h confessions individuelle église Sainte-Libaire
16 h 30 Célébration de la Cène du Seigneur à Roville pour les 3 paroisses

VENDREDI 2 AVRIL VENDREDI SAINT

15 h office de la Passion du Seigneur à Rambervillers pour les 3 paroisses

SAMEDI 3 AVRIL SAMEDI SAINT

9 h 45 *catéchisme CM 2* et 11 h *catéchisme CE 2*

Pas de Veillée pascale voir au verso

DIMANCHE 4 AVRIL RESURRECTION DU SEIGNEUR

Quête pour les séminaires, le service des vocations et la formation permanente des prêtres

10 h messe à Rambervillers

pour Sandrine THIEBAUT & les défunts de la famille – action de grâce pour 65 ans de mariage

Lundi	5 avril	16 h	adoration à la chapelle de la Familiale
Mardi	6 avril	17 h	messe
Mercredi	7 avril	9 h 45	catéchisme CM2
		11 h	catéchisme CE2
		17 h	messe
Jeudi	8 avril	8 h	messe
Vendredi	9 avril	14 h	<i>mise en paquets Ensemble n° 48</i> à disposition à 15 h
		17 h	messe
Samedi	10 avril	9 h 45	catéchisme CM 2
		11 h	catéchisme CE 2
		16 h 30	messe pour la famille LAUNOY – HÉRIAT

DIMANCHE 11 AVRIL 2^{ème} DIMANCHE DE PAQUES & DE LA DIVINE MISERICORDE
10 h messe à Sainte-Hélène pour Michel LHOMER

POUR LE DIMANCHE DES RAMEAUX

« Oyez ! Accrochez vos rameaux, qu'il vente, qu'il pleuve ».

Dans un épisode de la série britannique 'Barnaby', lors de la semaine de la fête du chêne, les habitants de Midsommer Barton, un village imaginaire d'Angleterre, près de Causton, (en fait le tournage a eu lieu dans les environs d'Oxford), les habitants sont invités à accrocher à leur porte d'entrée une branche de chêne. Cela fait référence à cette superstition de 'toucher du bois' afin de conjurer le mal. Autrefois, les garçons accrochaient une branche aux portes et recevaient un bisou de la fille de la famille en guise de remerciement... parfois, cela allait plus loin. Le chêne est, pour les Britanniques, un symbole de l'amour.

Chez nous, en décembre, beaucoup accrochent une couronne de l'Avent. Le dimanche des Rameaux, les chrétiens viennent bénir leurs branches de buis, de genêt, d'olivier, suivant les régions, afin de les répartir dans toute la maison. Ces branches empêcheraient les calamités comme les incendies qui arrivent à l'improviste. Certains chrétiens partent dès que les rameaux ont été bénis par le prêtre sur les parvis des églises alors que l'essentiel est de vivre la célébration et de revivre la Passion du Christ, de célébrer l'Eucharistie.

Mais nos rameaux rappellent ces branches, ces manteaux, ces branches que les habitants d'Israël ont étendus devant le Christ lors de son entrée triomphante à Jérusalem. Nous connaissons l'issue de cette fête, cette liesse. Sans doute, la plupart de ces mêmes personnes ont crié : « A mort », demandant à Pilate que Barrabas soit relâché.

Les rameaux sont souvent jetés à la poubelle ou au feu. Mais savez-vous qu'ils sont brûlés afin que leurs cendres soient imposées sur nos fronts et sur nos mains, le mercredi des Cendres en guise de pénitence. Cette année, les prêtres les ont posées dans le creux des mains ou saupoudrées sur les têtes... sans les toucher, bien sûr.

L'an dernier, nous n'avons pas vécu ces temps forts mais espérons que nos branches de buis béni seront à nouveau brandies sur le seuil de nos églises, rappelant l'entrée triomphale du Christ à Jérusalem. Et nous pourront chanter :

« Hosanna, ô au Fils de David. Béni soit Celui qui vient au Nom du Seigneur. Hosanna au plus haut des cieux » (Matthieu 21, 9).

abbé Luc GRANDJEAN

POUR LE DIMANCHE DE PÂQUES

Dans la nuit sainte, la veillée pascale... pas encore cette année !

Depuis les temps les plus reculés, cette nuit est « une veille en l'honneur du Seigneur » (Ex 12,42). Elle est ordonnée de telle sorte que, selon la recommandation de l'évangile (Lc 12,35 suiv.), les fidèles, tenant en main leurs flambeaux allumés, soient semblables à des hommes qui attendent leur maître, afin qu'à son retour, il les trouve en train de veiller et les fasse asseoir à sa table. (...)

La veillée pascale se célèbre entièrement de nuit. Elle ne peut commencer qu'après la tombée de la nuit ; elle doit s'achever avant l'aube du dimanche. (introduction de la célébration dans le missel romain)

L'an dernier tout rassemblement nous était interdit par la pandémie. Cette année, la pandémie est toujours là ; le couvre-feu nous interdit de nous rassembler au-delà de 18h. Cette année encore, il ne nous sera donc pas possible de vivre la veillée pascale. Chacun devra suivre cette célébration en distanciel à la maison devant son téléviseur.

Avancée à la journée du samedi, la célébration aurait perdu une grande partie de sa signification et aurait contrevenu à la tradition très ancienne qui fait du samedi saint un jour sans célébration, marquant ainsi le séjour du Christ au tombeau.

Le Saint Jour de Pâques... oui !

Nous célébrerons tout de même la résurrection du Seigneur ! Le jour de Pâques, dans chacune de nos paroisses, la messe intégrera une partie des rites de la veillée pascale : la bénédiction du cierge pascal et la bénédiction de l'eau baptismale.